

# (école et syndicalisme)



**SNUipp-FSU. 64**  
14 Avenue de Saragosse  
64 000 Pau

☎ : 05.59.80.28.27  
✉ : [snu64@snuipp.fr](mailto:snu64@snuipp.fr)

## Mouvement 2008

### Calendrier

Parution des postes second mouvement:  
**aux alentours du 11 juin**

Ouverture du serveur pour la saisie  
**du 13 au 18 juin**

Permanence spéciale Au SNUipp  
**14 av Saragosse**  
**Mardi 17 juin**  
**(à partir de 17h00)**

CAPD pour les résultats  
**Mardi 1er juillet**

Affectations d'office  
**Jeudi 3 juillet**  
**Fin Août**

### Sommaire:

1. édit
2. Données, fiche de contrôle
3. Si j'ai bien tout compris...
4. J'ai bien tout compris mais au cas où...

### Et maintenant, que vais-je faire?

Suite à la première phase du mouvement, vous restez sans poste. Le temps du second mouvement approche très vite.

Comme chaque année le SNUipp64 tente d'accompagner au mieux les jeunes collègues dans leur démarche de mouvement., c'est le but de ce bulletin spécial du SNUipp-FSU.

Il ne dispersera sans doute pas l'ensemble de vos angoisses, il ne vous attribuera aucun poste prioritairement... mais nous espérons qu'il vous informera au mieux pour que vous puissiez faire des choix avertis..

Une permanence spéciale second mouvement aura lieu le **mardi 17 juin au soir** à Pau, au local du SNUipp, 14 avenue de Saragosse (en face du théâtre) avec des délégués du personnel qui siègent en CAPD.

Alors, n'hésitez pas, venez vous informer, échanger!

**Bon mouvement et à très bientôt.**

Mathilde Blanchard

**martine**  
Le Mouv' en solo



GILBERT DELAHAYE - MARCEL MARLIER  
**martine**  
Partage ses vœux



# MOUVEMENT: quelques données!

Vous êtes 303 personnels à rester sans affectation à l'issue du premier mouvement dont 81 PE2 qui attendent encore leur première affectation.

Pour comparaison, l'an passé, ils étaient 286 sans affectation après cette phase. Le retrait des 16 postes dans le département et les multiples fermetures qui en ont découlé ont évidemment des incidences sur les résultats du mouvement et ne favorise pas les petits barèmes.

*Ci-dessous, à titre indicatif, le relevé que nous avons pu faire des sans affectation en fonction de leur barème et de leur affectation actuelle.... Ces chiffres peuvent permettre de donner une idée de la situation mais en aucun ils ne correspondent à un classement certain et définitif. En effet, malgré l'attention portée au relevé ils peuvent évidemment comporter quelques erreurs et des collègues actuellement sur la côte peuvent demander le Béarn cette année (et vice versa)...*

Barèmes	Affectation actuelle en Béarn	Affectation actuelle en Pays Basque	inconnu
Barème > 10	14	15	2
10 ≤ Barème ≤ 5	72	28	8
4 ≤ Barème ≤ 1	48	45	17
Barème ≈ 0.333	0	0	52

## FICHE DE CONTRÔLE SYNDICAL

### DEUXIEME MOUVEMENT 2008

Nom/Prénom: .....

Affectation actuelle: .....

Téléphone professionnel et/ou personnel: .....

Adresse électronique:

Calcul du barème	
AGS	.....
Enfant à charge de moins de 18 ans	.....
Points supplémentaires éventuels	.....
<b>TOTAL</b>	.....

Liste de vœux					
Rang	Code	Intitulé du poste	Rang	Code	Intitulé du poste
1			11		
2			12		
3			13		
4			14		
5			15		
6			16		
7			17		
8			18		
9			19		
10			20		

# EVALUATION DIAGNOSTIQUE

**Compétences visées:** maîtriser un ensemble d'apports théoriques afin d'élaborer une liste de vœux pertinente

**Consigne:** « Pour chaque question, barrez la réponse qui ne vous paraît pas convenable »

1. »Ah tiens, il y a des annexes au mouvement... «

-Après tout ce ne sont que des annexes, et vous n'aimez pas les détours inutiles!  
-De plus en plus de postes ont des particularités qui sont indiquées dans ces annexes, il est bon de consulter (aucune affectation n'est modifiée pour méconnaissance de ces informations.)

2. « Il paraît que j'ai très peu de chance d'obtenir un poste même au second mouvement... »

-Ce n'est pas la peine de participer, profitez du soleil de juin, tranquille!  
-C'est vrai, le nombre de personnels restés sans affectation laisse présager d'un nombre important de collègues sans poste à l'issue du second mouvement, mais qui ne tente rien n'a rien... cela dépend aussi des vœux formulés.

3. « Si je postule sur un poste entier, je serai à titre définitif, et avec mon petit barème je risque de me retrouver coincé »

- Et avec les 41 annuités, vous risquez même d'y rester jusqu'au moins votre crise de la quarantaine.  
-Au second mouvement toutes les affectations se font à titre provisoire.

4. »On m' a dit qu'au second mouvement j'étais obligé de faire 20 vœux! «

- Et si « on » susurrerait des rumeurs pour vous égarer... piquer le poste que vous convoitez en secret...  
- Certes aucune obligation mais c'est fortement conseillé pour cette phase car le prochain tour ce sont les affectations d'office!

5. « Je postule sur une direction, je serai donc directeur en titre l'an prochain? »

-Évidemment! Vous serez nommé grand chef de votre école, après une cérémonie apache ou cheyenne.  
-Au second mouvement les collègues inscrits sur liste d'aptitude de direction doivent assumer la direction à titre provisoire, pour les autres, ils sont nommés en « remplacement numérique » ce qui signifie qu'ils assumeront des postes d'adjoint (sauf pour les chargés d'école).

6. « J'ai déjà saisi mes vœux.... »

-Ils sont définitifs donc évitez absolument les surcharges neuronales ou autres divertissements au moment de la saisie...  
-Vous pouvez modifier vos vœux jusqu'à la fermeture du serveur. Mais tout de même ne tapez pas n'importe quoi!

7. « J'ai demandé un poste , je découvre après la fermeture du serveur qu'il ne m'était pas accessible... »

-C'est extrêmement grave, l'ensemble de vos vœux seront annulés et vous serez muté d'office à Cayenne.  
-C'est dommage, vous perdez une possibilité de vœu, elles sont précieuses à ce stade du mouvement.

8. « J'ai des doutes sur certains postes, j'hésite entre deux stratégies... »

-Vous entrez vos postes à l'aveuglette, on dit que le hasard fait bien les choses  
-Vous contactez les copines et copains du SNUipp, vous passez les voir pour demander conseils...

9. « Et si après ce mouvement je restais sans poste... »

-vous devez retourner une année à l'IUFM, c'est le moment d'en profiter avant leur disparition...  
- Vous entrez dans les phases d'affectation d'office: vous serez peut-être affecté d'office lors du groupe de travail du 3 juillet... vous pouvez rester sans poste (en surnombre) jusqu'en fin Août, début septembre...parfois début octobre... vous contactez sans hésiter les délégués du SNUipp.

Dans le cadre d'une formation pratique à l'auto évaluation, vous pouvez vérifier vos réponses en bas de la page 4.... Il faut juste un peu d'agilité.



J'ai bien compris mais au cas où....

### Récapitulation des étapes à suivre et du fonctionnement:

- Je saisis mes vœux à partir de la nouvelle liste de postes (les postes non pourvus après le premier mouvement, des fractionnés, des nouveaux postes découverts depuis...). Pour m'aider dans ma démarche j'ai contacté le SNUipp ou je suis passé le voir le mardi 17 juin (de 17 à 20H) au local à Pau.
- J'envoie ma fiche de contrôle syndical au SNUipp (par mail, par la poste, je viens le déposer...)
- Les délégués du personnel reçoivent des documents préparatoires confidentiels une semaine environ avant la CAPD. Ils comparent les données de l'administration avec ceux que les collègues leur ont envoyé grâce à la fameuse fiche de contrôle.
- mercredi 1<sup>er</sup> juillet: Ca y est c'est le jour de la CAPD! J'attends impatiemment les résultats avec mes copains et mes copines au local du SNUipp à partir de 17 heures, ou je contacte le SNUipp par téléphone ou par mail.
- J'ai eu un poste: je contacte l'école au plus vite avant la sortie des classes
- Je reste toujours sans affectation, je prends contact avec les délégués du personnel du SNUipp pour faire un point avec eux en prévision des affectations d'office de juillet puis août et septembre.

### Temps partiel

Les collègues ayant fait des demandes de temps partiel pour l'année prochaine peuvent postuler:

- sur des postes entiers
- Sur des postes fractionnés correspondant à la quotité demandée ou inférieure (ex: j'ai demandé à travailler à 75% je peux postuler sur des fractionnés notés à compléter déjà affichés à 50 ou à 75%; mais je ne peux pas postuler sur des fractionnés équivalents à 100%)

## SNUipp 64

14, av. de Saragosse  
64 000 PAU  
tél. : 05 59 80 28 27  
Fax : 05 59 80 67 50  
Mail : SNU64@snuipp.fr

PERMANENCES  
du lundi au vendredi  
de 14 à 17 heures.

PERMANENCE SPECIALE  
MOUVEMENT  
Mercredi 18 juin  
De 14 à 17heures

## SNUipp 64

DÉLÉGUÉS du PERSONNEL  
Mathilde BLANCHARD  
Yann MOREAU  
Catherine BEAUMATIN  
Renaud BOUSQUET  
Danièle JARRIE  
Jean-Paul RODRIGUEZ  
Cécile SENDERAIN  
Christophe IZARD  
Marie-Christine BALDONADO  
Georges BELLES  
Hélène OURY  
Monette LACOMME-DUMAS

GILBERT DELAHAYE - MARCEL MARLIER  
**martine**  
insulte les grévistes



GILBERT DELAHAYE - MARCEL MARLIER  
**martine**  
a loupé son test ADN



GILBERT DELAHAYE - MARCEL MARLIER  
**martine**  
travaille plus pour gagner plus



### Site Internet

Vous trouverez en ligne toutes les infos d'actualité, les actions en cours, des infos administratives ...  
<http://www.snuipp.fr/64>



Réponses page 3: Si vous avez déduit que les réponses judiciaires sont plutôt les deuxièmes, à chaque fois, vous êtes sur la bonne voie et vous pouvez venir nous aider pour la permanence du 17 juin! Si vous avez répondu 1 une seule fois ou que vous avez hésité, surtout profitez de la permanence au SNUipp de mardi 17 juin! Pensez aussi à nous faire parvenir votre fiche de contrôle syndical.